

Feuille de route nationale des ODD : Quelle contribution des acteurs de l'ESS et de l'innovation sociale ?

Préambule

Copilotée par le HCESSIS et la Fonda, cette contribution à la Feuille de route nationale pour l'atteinte des Objectifs de développement durable a mobilisé un total de 28 acteurs de l'ESS et de l'innovation sociale (grands réseaux, membres de la Commission Europe et international du Conseil supérieur de l'ESS), sur quatre ateliers de prospective et des échanges dématérialisés, qui nous ont tout d'abord permis d'identifier les valeurs, les règles et les principes d'action partagés par tous.

C'est sur cette base commune qu'une lecture des priorités est proposée.

A quoi tiennent le plus les acteurs de l'ESS ?

La **solidarité**, mais aussi **l'utilité sociale**, **l'intérêt général**, les **biens communs**, la **démocratie** et la **réduction des inégalités** sont les énoncés éthiques auxquels les participants accordent le plus de valeur.

Quelles sont les règles nécessaires à l'action ?

La **gouvernance démocratique**, le **désintéressement**, le **partage des richesses**, **l'inclusivité** (ne laisser personne de côté), la **responsabilité** et la transparence sont les principes d'action auxquels les participants sont le plus attachés.

Comment vont agir les acteurs de l'ESS ?

L'ancrage territorial et la mise en œuvre de **solutions locales**, au sein **d'écosystèmes innovants**, reposant sur le **partenariat** (la co-construction, les alliances, le collectif), et inscrites dans le **long terme** sont les grandes orientations d'ordre stratégique qui ont émergé dès le premier atelier.

Quelles sont les priorités stratégiques proposées par les acteurs de l'ESS à l'horizon 2030 ?

Un point de méthode

Environ 150 tendances¹, réparties en quatre systèmes², ont été examinées par les participants, qui ont désigné celles qui leur paraissaient les plus structurantes - qu'elles constituent une menace ou au contraire, qu'elles soient porteuses d'avenir pour le système concerné.

Dans la perspective de mobiliser les acteurs de l'ESS et IS dans une stratégie collective, une douzaine de tendances à la fois structurantes et sur lesquelles les acteurs considèrent avoir du « pouvoir d'agir » ou en tout cas un certain degré de maîtrise ont été identifiées.

Après une exploration de futurs possibles, une stratégie combinant différentes actions a été établie par le groupe. Sa pertinence a été jugée à l'aune de deux critères : faisabilité à court-terme, en raison des urgences et effet de levier (ou impact social), notamment à cause de la raréfaction des ressources.

¹ Une tendance est un fait objectif, mesuré ou documenté. Elle peut être inscrite dans la durée, ou plus émergente.

² Un système est un regroupement de tendances. Pour faciliter leur appropriation, l'ONU a proposé un découpage des ODD en cinq systèmes : personnes (ODD relatifs au social) ; prospérité (ODD relatifs à l'économie et à la technologie) ; planète (ODD relatifs au climat et à la biodiversité) ; paix ; partenariats (ODD concernant les modalités de l'action collective). Pour les besoins de l'atelier, Paix et Partenariats ont été regroupés, autour des modalités de l'action collective.

Personnes : « Comment allons-nous garantir une société inclusive ? »

Les tendances

La cible de l'ONU est de réduire de 50 % la pauvreté. En France, la pauvreté a fortement reculé mais, en dépit d'une protection sociale et de solidarités de proximité qui ont joué un rôle d'amortisseur, la crise de 2008 a provoqué une augmentation du taux de pauvreté : 14.2 % de la population vivent avec moins de 60 % du revenu médian (1 015 euros mensuels)³.

Ainsi, 6 % des français ont recours à l'aide alimentaire (Banque alimentaire, Restos du cœur, Epicerie sociales...)⁴. Paradoxalement, 10 millions de kilos de nourriture sont jetés chaque année⁵. La transformation des pratiques alimentaires, fortement corrélée au milieu social, a aussi des effets sur la santé (augmentation de l'obésité et du diabète notamment).

En 2030, un tiers de la population française aura plus de 65 ans, ce qui suppose une adaptation de la société à la longévité, notamment du système de soin, auquel certaines personnes n'ont pas accès, pour des raisons géographiques (déserts médicaux) ou socio-économiques. Par exemple, 30 % des personnes éligibles à la CMU n'y recourent pas⁶. De plus, la logique de soin reste la norme alors qu'il est démontré que la prévention est plus performante.

Le système éducatif en France est globalement de bonne qualité, avec 95.6 % des moins de 16 ans scolarisés. Cependant, les résultats de l'enquête Pisa soulignent que les résultats scolaires des plus favorisés sont meilleurs que ceux des moins favorisés⁷. Et si les filles réussissent mieux à l'école que les garçons, elles s'orientent vers des filières moins valorisées, économiquement comme socialement.

Si l'égalité des conditions entre les hommes et les femmes progresse dans le champ de la représentation en politique⁸, les différences de salaire persistent et se prolongent avec l'âge. Les femmes, qui représentent 87 % des familles monoparentales, sont plus souvent touchées par la pauvreté et par les emplois à temps partiel⁹. Enfin, la répartition des tâches domestiques n'a pas évolué depuis 25 ans : 64 % des tâches domestiques et 71 % des tâches parentales sont prises en charge par les femmes.

Ces constats soulignent l'enjeu de réduire toutes les formes d'inégalités et de promouvoir une société inclusive.

Qu'allons-nous faire ?

Nous avons commencé par rappeler que **le non-recours aux droits de diverses natures ne devrait plus exister**. Deux leviers sur lesquels les acteurs de l'ESS peuvent agir nous ont parus essentiels : d'une part, le maintien ou la création de **services répondant aux besoins fondamentaux** dans les « zones blanches »¹⁰ et d'autre part, l'amélioration des moyens et de la place de l'**éducation**, y compris de l'éducation populaire, pour ^{développer} le *pouvoir d'agir* des personnes et des collectifs. Enfin, pour « ne laisser personne de côté », nous jugeons nécessaire de créer un système de compensation des ressources en fonction des besoins de chacun.

³ Insee, 2017

⁴ Ministère de l'Agriculture, 2017

⁵ Planetoscope. Ce gaspillage est estimé entre 12 et 20 milliards d'euros

⁶ Lettre du Fonds de financement de la CMU, juillet 2018

⁷ OCDE, L'enquête PISA-OCDE, les défis pour la France, 2017

⁸ Classement du Forum économique mondial, 2017

⁹ 80 % des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes

Prosperité : « Comment allons-nous accompagner la transition vers une économie durable ? »

Les tendances

La répartition - ou le partage des richesses (revenus, patrimoine, ressources naturelles, connaissance) est problématique. En France 10 % des ménages concentrent 48 % des richesses¹¹. On déplore également des inégalités territoriales, en métropole et outre-mer, ce dans un contexte de métropolisation et de désindustrialisation du tissu.

Côté travail, les actifs sont inégalement protégés selon le contrat et le statut, avec un écart voué à se creuser en matière de sécurité, de droit à la formation, ou de continuité de revenu. Le CDI reste la forme la plus répandue de contrat, sa part étant stable depuis 2000, autour de 87%. En revanche, elle n'est que de 74.6 % dans l'ESS. Le temps partiel concerne 35.7 % des contrats de travail dans l'ESS (contre 19.3 % pour le reste des emplois privés et 22.9 % dans le public)¹² et, on l'a vu, touche particulièrement les femmes.

Depuis les années 80, la notion de « bonne gouvernance » fait florès. Cette aspiration à la démocratie interne est particulièrement nette dans l'ESS, qui en fait une valeur cardinale même si parfois elle s'en écarte en pratique. Le monde des dirigeants bénévoles est particulièrement sélectif et l'on observe une surreprésentation des seniors, des hommes et des cadres supérieurs. Par exemple, 39 % des postes de président.e d'association sont occupés par des femmes.

Néanmoins, l'ESS – et plus globalement le mode d'entreprendre où l'on crée de la valeur en rapprochant l'économie du social et de l'environnement – se développe, est mieux reconnue et attire les candidats comme les soutiens financiers¹³. Avec 10.5 % de l'emploi, 5500 créations d'entreprise chaque année¹⁴ et 22 millions de bénévoles, l'ESS produit des impacts sociaux en chaîne, encore mal valorisés. Le potentiel coopératif des acteurs du *fait associatif* reste à orchestrer pour obtenir pour encore plus d'impact.

Pourtant, l'ESS est pionnière dans sa capacité à penser et mettre en œuvre des modes de productions sobres, neutres pour le climat et réduisant significativement l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques. L'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité, l'entraide et l'économie du don, la gestion partagée de biens communs, ... dont sont porteurs les acteurs de l'ESS, sont des facettes / composantes du développement durable.

Qu'allons-nous faire ?

Nous avons pris le parti **d'améliorer la qualité de vie au travail**, en particulier dans nos organisations de l'ESS, qui compte-tenu de nos valeurs et de nos règles devraient être exemplaires. Nous jugeons par ailleurs essentiel de **mieux veiller à l'économie des ressources** dès la conception des biens et des services que nous avons à offrir. Enfin, nous pensons qu'il faut **créer un nouveau modèle de comptabilité** rendant compte de la capacité des entreprises à préserver les ressources du territoire et à participer à son développement durable.

11 Insee, 2015

12 CNCRESS, Atlas commenté de l'ESS, 2017

13 70% de croissance des dons individuels aux acteurs de l'intérêt général entre 2006 et 2015 et plus de 7,5 milliards de dons au total en 2017 (Panorama national des générosités, 2018).

14 CNCRESS, 2017

Planète : « Comment allons-nous contribuer à réconcilier l’humain et la planète ? »

Les tendances

La prise de conscience écologique est en marche depuis quelques décennies : le changement climatique et ses conséquences en chaîne, l'érosion de la biodiversité, la moindre qualité de l'air, des sols et des eaux sont au cœur des débats et des politiques publiques¹⁵, mais peinent à suivre l'accélération que nous avons connue ces dernières années. Le réchauffement climatique s'est accru de 40 % entre 1990 et 2016, et nous avons perdu 50 % des espèces animales sauvages en 40 ans¹⁶.

Face à cela, les modes de production et de consommation responsables progressent : la part en bio continue de progresser atteignant 6,5 % des terres agricoles et la valeur des achats en produits alimentaires bio a progressé de 17 % entre 2016 et 2017¹⁷, les circuits-courts se structurent, le réemploi, la valorisation, la transformation ou la dépollution des déchets progressent, la lutte contre le gaspillage alimentaire s'organise, etc... Les acteurs de l'ESS sont précurseurs dans ces domaines d'activités, les initiatives et bonnes pratiques sont nombreuses et maillent tout le territoire, mais elles restent éparses et peinent à faire système.

D'autre part, une partie de la société civile (associations, collectifs, réseaux sociaux...) mobilise la recherche et les citoyens pour interpeller le politique, les entreprises¹⁸ et pèse de tout son poids médiatique. Les chartes¹⁹, normes ISO 26 000, politiques de RSE sont une des réponses à la pression de l'opinion publique, les incertitudes sur l'autorégulation restent grandes. Du côté des individus, un sondage récent montre que le pouvoir d'achat est prioritaire sur le climat pour les français²⁰.

Certains acteurs de l'ESS font de l'eau et des écosystèmes aquatiques un bien commun et associent les citoyens à sa gestion (ramassage des déchets). Mais force est de reconnaître que l'océan n'est pas clos, d'où le caractère souvent international des engagements français dans leur protection.

Face à cela, il y a nécessité d'une ESS militante, regroupée pour peser, d'abord auprès des pouvoirs publics, mais aussi des citoyens. Elle est reconnue comme porteuse de solutions innovantes²¹, mais encore fragmentaires. Et comme le reste de l'économie, elle a encore des marges de progrès pour maîtriser ses impacts sur la planète.

Qu'allons-nous faire ?

Commençons par rappeler l'importance de supprimer le **gaspillage des ressources** (humaines, naturelles, informationnelles...). Si nous jugeons essentiel de **contribuer à la prise de conscience des citoyens en diffusant les bonnes pratiques**, nous devons également privilégier des **modes de production ayant un impact neutre**, voire positif sur l'environnement. Enfin, nous pensons que tous les acteurs devraient s'obliger à se doter de leur propre feuille de route pour un développement durable.

¹⁵ Les villes et les métropoles se fixant des objectifs parfois plus ambitieux que ceux des Etats.

¹⁶ WWF, Planète vivante, 2018 et ONB, 2016

¹⁷ Agresta, 2017

¹⁸ Selon Novethic, entre 1850 et 2010, 90 multinationales sont responsables des deux cinquièmes des émissions de CO²

¹⁹ Ex : « CO² : les transporteurs s'engagent », etc.

²⁰ Selon l'enquête Ifop pour le JDD, novembre 2018, 62% des Français souhaitent que le gouvernement donne la priorité au pouvoir d'achat, quitte à aller moins rapidement sur la transition énergétique.

²¹ Voir www.carrefourdesinnovationssociales.org qui référence plus de 12 000 innovations

Paix et Partenariats : « Comment allons-nous faire de la coopération entre acteurs une nouvelle norme pour agir ? »

Les tendances

Pour contrer la méfiance des Etats à l'encontre des institutions internationales, l'ODD 16 contourne soigneusement le terme de gouvernance ou de démocratie. Pourtant le sujet est très important, tant au plan international, que national, ou plus macro, au cœur de nos organisations. Les modes de décider et d'agir ensemble évoluent, et passent d'une logique représentative et verticale, à une logique contributive et horizontale.

La France ne renseigne que trois des douze cibles de l'ODD 16. L'efficacité des institutions est mesurée à l'aune de critères sécuritaires : 800 homicides en moyenne par an ; 19 % des français victimes de violence selon les enquêtes de victimisation, 104 détenus pour 100 00 habitants.

Le choix de ces indicateurs est pour le moins restrictif et pourrait être enrichi pour rendre compte de la qualité de la vie démocratique en France (taux de participation aux suffrages électoraux, baromètre sur la confiance du Cevipof, taux de participation bénévole, ...).

Les nouvelles modalités de l'engagement citoyen impliquent une double inversion du regard sur la place des personnes : passer d'une logique de l'offre de participation à une logique de demande, et considérer les personnes comme une part de la solution plutôt que comme le problème à prendre en charge. C'est une des bases du développement du pouvoir d'agir et une des conditions du renouveau démocratique.

Véritable clef de voûte, le partenariat est une condition sine qua non pour l'atteinte des ODD. Au niveau des organisations, la porosité des frontières progresse un peu²², mais peine à dépasser l'horizon local, faute de se doter de véritables stratégies d'impact collectif. Elles sont pourtant essentielles pour tirer parti des interconnexions entre les ODD.

La question du financement et le rôle des investisseurs institutionnels est majeure pour la réalisation concrète des ODD. Bien que différentes lois soient venues améliorer la prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les portefeuilles d'investissement : la finance verte représente 1,07% des encours en 2017 et la dimension sociale 0,09%²³.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire participent de manière significative, par leurs modes d'entreprendre ou leurs finalités, à la concrétisation des ODD. La feuille de route française doit intégrer l'inscription du financement solidaire de l'ESS dans les objectifs d'investissement participant à la mise en œuvre des ODD.

Qu'allons-nous faire ?

Nous avons souligné l'importance de **supprimer les logiques de silos**, qui sont encore trop prégnantes (clivages idéologiques, logiques sectorielles, rivalités et concurrences...). Pour ce faire, il nous paraît important de **multiplier les espaces de rencontres entre acteurs** et d'améliorer, à l'échelle des **territoires**, la **mutualisation des moyens et des savoirs, autour d'objectifs partagés**. Une fonction nouvelle de « connecteur » et toute une **ingénierie de la coopération** entre acteurs sont nécessaires ; dès lors, de nouveaux mécanismes de financement sont à inventer.

²² Start up d'Etat, open innovation, tiers lieux, PTCE, cluster, ...

²³ 173 nuances de reporting, rapport Novethic octobre 2018

Le futur souhaitable

Ce travail, outre qu'il a permis de construire un langage commun, a suscité des prises de position et a permis de dessiner le projet de société à l'horizon 2030 que les acteurs de l'ESS défendent. Voici en guise de conclusion provisoire, le scénario du futur souhaitable.

Une société inclusive ; *ne laisser personne de côté* étant une valeur cardinale commune à l'ESS et à l'agenda 2030. Autrement dit : une société de solidarité.

La transition vers une économie durable ; une société équitable, au niveau des richesses, des savoirs et des droits.

Une ESS exemplaire et moteur de la transition écologique ; qui intègre l'économie des ressources et la maîtrise des impacts environnementaux dès la conception des produits et des services offerts.

Une société de coopérations, entre individus et entre organisations ; coopérations nécessairement accompagnées et ancrées dans les territoires.

Prochaines étapes :

A ce stade, il est proposé de :

- illustrer chaque contribution de l'ESS à la feuille de route nationale par des pratiques existantes et des exemples concrets portés par des acteurs de l'ESS ;
- préciser les objectifs (quantitatifs et qualitatifs) et les indicateurs grâce auxquels nous pourrions suivre et évaluer la contribution des acteurs de l'ESS à la feuille de route 2030 ;
- d'ouvrir le groupe de travail aux acteurs de l'ESS volontaires afin de faire évoluer cette feuille de route et à travailler sur sa mise en œuvre ;
- de continuer l'information auprès des acteurs de l'ESS sur ce que sont les ODD ;
- de mobiliser les acteurs de l'ESS pour contribuer à la Feuille de route nationale, aux rapports nationaux volontaires et aux points d'étapes pour démontrer qu'il est indispensable d'inclure l'ESS et de la favoriser pour l'atteinte des ODD.

Par ailleurs, des communautés d'action thématiques impulsées par la Fonda, dans le cadre du programme Faire ensemble 2030 sont actives. Trois thèmes seront travaillés en priorité : santé, éducation, énergie.